

Informations de base	
<p>2023/0135(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p>	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
<p>Lutte contre la corruption</p> <p>Abrogation Acte JAI 2003/568 2002/0817(CNS) Modification Directive 2017/1371 2012/0193(COD)</p> <p>Subject</p> <p>7.30.30 Lutte contre la criminalité 7.30.30.06 Lutte contre la fraude économique et corruption 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale 8.40.09 Fonctionnaires, agents de l'Union, statut, tribunal administratif</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration commune 2023-24</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0135(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Abrogation Acte JAI 2003/568 2002/0817(CNS) Modification Directive 2017/1371 2012/0193(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 083-p2 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 83-p1-a3 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 283-p2 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 082-p1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 083-p1-a1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Dossier de la commission	LIBE/10/00214